

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 393

Artikel: Le livre interdit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le plus invraisemblable est que Alusuisse consent, ailleurs, à s'adapter à de nouvelles normes de sécurité. Ainsi aux Etats-Unis (Lake Charles) a-t-il accepté de transformer une usine construite en 1970 et de conception identique à celles de Steg et de Chippis ! Et malgré tout, en 1975, Alusuisse sera la dernière société de la branche à installer une usine à Chippis du type réputé dangereux par les experts, comme on l'a vu plus haut...

Des propositions concrètes

L'association, sur la base de comparaisons techniques et financières (connues à travers de multiples rapports), n'a, semble-t-il, pas trop de mal à proposer une solution, un système d'épuration qui pourrait rencontrer l'adhésion de toutes les parties en cause. Encore faudra-t-il mettre à jour une nouvelle fois le double jeu d'Alusuisse dont l'un des directeurs plaide précisément pour la dite solution — encore inconnue en Suisse et pour cause ! — l'an dernier devant un congrès de métallurgistes à Vienne dans des termes qui méritent d'être rapportés : « (Cette solution) prendra de plus en plus d'importance afin de protéger les ouvriers des vapeurs d'anhydride sulfureux, dont l'émission a augmenté avec l'accroissement de teneur en soufre des anodes; mais aussi pour protéger les ouvriers des émanations de fluor, de poussières et autres substances toxiques ».

Reste l'enjeu économique et social des transformations proposées. La charge pourrait-elle être si lourde pour Alusuisse qu'elle mette en danger des emplois dont les Valaisans ont bien besoin ? Là encore, l'Association de défense contre les émanations nocives des usines propose à l'attention quelques faits importants.

1. *La capacité de financement.* « La capacité d'Alusuisse à financer 19 millions de francs d'installations d'épuration au Valais ne fait aucun doute. Les opérations valaisannes ont été parmi les plus fructueuses de l'entreprise pendant des décades, et ont financé en grande partie l'expan-

sion mondiale du groupe Alusuisse. Les activités suisses ont apporté 427 millions de francs de bénéfices nets au cours des dix années passées (42,7 millions/an), auxquels il faut ajouter des amortissements de 275 millions (27,5 millions/an). Les bénéfices nets du groupe au niveau mondial se sont élevés pendant la même période à 881 millions (88,1 millions/an), et les amortissements à 1852 millions (185,2 millions/an) ».

Un exemple ?

« L'usine de Steg, inaugurée en 1963, est amortie à un franc au bilan de 1966. L'agrandissement de 25 millions de francs en 1970 est immédiatement amorti à un franc au bilan de la même année. L'ensemble des usines valaisannes est comptabilisé en 1975 à 47 millions (valeur d'achat : 401 millions). Cette somme comprend les deux usines d'électrolyse, les laminoirs de Sierre, les centrales électriques de Bramois et de la Naviscence et 320 hectares de terrains ».

Un autre exemple ?

« Aluminium Martigny appartient à la famille Giuliani, qui est également propriétaire d'une usine de transformation de l'aluminium dans la région bâloise, Laminoirs et Tréfileries de Münchenstein SA, qui emploient cinq cents personnes. Il s'agit donc d'une des plus importantes entreprises de la métallurgie légère en Suisse. Aluminium Martigny réalise des bénéfices annuels de 4 à 4,5 millions de francs sur des chiffres d'affaires de 25 à 28 millions de francs, et est parfaitement en mesure de réaliser les investissements demandés de 1,6 à 2,5 millions ».

Un sursis unique

2. *Concurrence internationale.* « L'ensemble du dossier montre que de nombreux producteurs d'aluminium ont adopté l'épuration à sec du fluor, que la captation primaire des émanations est quasi générale dans l'industrie et que la récupération du fluor des déchets liquides et solides est de plus en plus fréquemment employée. La position concurrentielle d'entreprises comme Alcoa,

Alcan, Kaiser et d'autres qui ont adopté ces mesures n'a pas été affaiblie pour autant sur le marché mondial. Les limites d'émissions introduites aux Etats-Unis, en Norvège, en Hollande et dans d'autres pays n'ont manifestement pas pour objectif de défavoriser leurs entreprises indigènes : elles encouragent toutes une évolution des techniques vers l'épuration à sec et la récupération du fluor des déchets. On peut dire que les deux entreprises suisses (qui en restent à l'épuration secondaire de l'air de ventilation par voie humide. Réd.) bénéficient pour le moment d'un sursis avantageux par rapport à la concurrence et que l'adoption des mesures anti-pollution préconisées ne ferait que supprimer ce privilège ».

Le livre interdit

Quelques milliers de personnes possèdent déjà le livre d'Ernst Cincera « Unser Widerstand gegen die Subversion in der Schweiz » (Notre résistance contre la subversion en Suisse). Ceux qui attendent le jugement libérant ou interdisant la diffusion de ce volume ne sont pas privés de révélations extraordinaires, mais il est certain que la possession simultanée de la brochure « Dossier Cincera » du Manifeste démocratique et de la réponse de Cincera apporte des éléments d'un dossier intéressant sur divers aspects de la lutte souterraine qui oppose une certaine droite à une certaine gauche. Une curiosité : les reproductions de documents divers; il s'agit souvent de tracts et de revues qui n'ont eu qu'une très faible diffusion.

MERCI

Merci à tous ceux qui ont profité de notre formule « abonnement-cadeau » (l'opération prend fin avec la parution de ce numéro de DP), contribuant ainsi à élargir le rayonnement de « Domaine Public ».